

Fiche EDOF

Créer une formation « Permis de conduire »

31/03/2021

Cette fiche vient en complément du guide EDOF « Créer ou modifier une offre de formation ». Nous vous invitons à consulter ce guide en préalable.

Sommaire

1. Créer une formation « Permis de conduire »2
2. Créer une action « Permis de conduire »9

Pour une utilisation optimale d'EDOF, nous vous conseillons d'utiliser les dernières versions des navigateurs suivants :



Google Chrome



Mozilla Firefox



Safari



Microsoft Edge

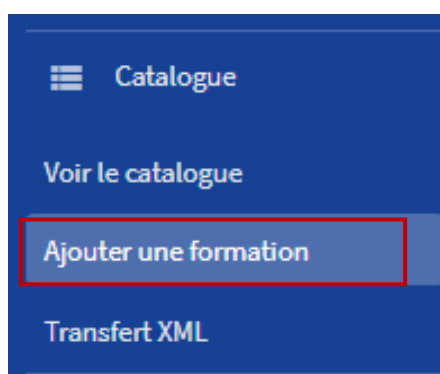
Avant de saisir une offre de formation « Permis de conduire », vérifiez que vous respectez bien les règles d'éligibilité pour proposer cette offre sur [Moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr).

Consultez le guide « Règles d'éligibilité pour proposer une Offre « Permis de Conduire » sur [Moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) » disponible sur votre portail d'information

https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/sites/default/files/2020-12/Regles-d-eligibilite-action-de-Preparation-au-passage-du-Permis-de-conduire_janv-2021.pdf (règles applicables à compter du 1er janvier 2021)

1. Créer une formation « Permis de conduire »

1 Cliquez sur « Ajouter une formation »



2 Sélectionnez « Permis de conduire »

Quel type de formation éligible au CPF voulez-vous créer ?

- Formation certifiante
- Bilan de compétences
- Permis de conduire
- VAE
- Accompagnement à la création/reprise d'entreprise
- Cléa

Créer une formation « Permis de conduire » - Page 2 / 11

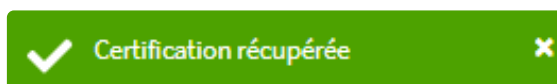
3 Sélectionnez le type de permis de conduire

Certifications

- Permis de conduire catégorie B
- Permis de conduire catégorie C
- Permis de conduire catégorie C1
- Permis de conduire catégorie C1E
- Permis de conduire catégorie CE
- Permis de conduire catégorie D
- Permis de conduire catégorie D1
- Permis de conduire catégorie D1E
- Permis de conduire catégorie DE

Seuls les permis proposés dans cette liste sont éligibles au CPF ; les permis bateaux ne peuvent pas faire l'objet d'un financement par le CPF.

Un message de confirmation s'affiche :



- ⇒ Le code d'identification de la certification
- ⇒ L'intitulé de la certification visée

sont ensuite pré-remplis dans le formulaire :

Code

Intitulé de la certification visée :

4 Cliquez sur le bouton « Suivant »

Intitulé de la certification visée :

Permis de conduire catégorie B

Suivant

5 Sur la page suivante, d'autres informations sont également préremplies : code FORMACODE, code NSF, code ROME, Organisme certificateur, Niveau d'entrée, Niveau à la sortie de la formation.

Préparation à la certification Permis de conduire catégorie B

Code FORMACODE : 31812	Organisme certificateur : Pas de donnée
Code NSF : 311	Niveau d'entrée : Pas de donnée
Code ROME : Pas de donnée	Niveau à la sortie de la formation : Sans niveau spécifique

6 Saisissez votre identifiant interne de formation. Il s'agit du code produit que vous utilisez en interne pour cette prestation, dans le cadre de votre propre nomenclature de catalogue de formation.

Votre identifiant interne de formation

PCB_identifiant

Vérifier

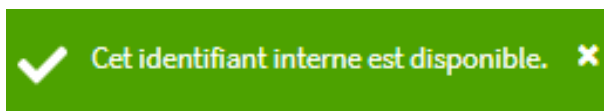
7 Cliquez sur le bouton « Vérifier »

Votre identifiant interne de formation

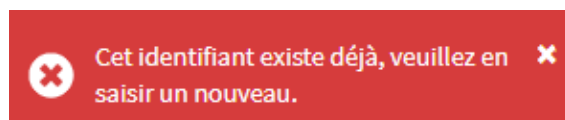
PCB_identifiant

Vérifier

Si l'identifiant saisi est disponible, un message s'affiche en haut à droite de votre écran :



Dans le cas contraire, le message suivant s'affiche :



8 Renseignez le champ « **Intitulé de la formation** ».

Intitulé de la formation

L'intitulé de la formation doit être **simple et compréhensible** ; il est inutile de le surcharger d'informations qui seront affichées par ailleurs, comme le prix, la durée ou les points forts de votre offre. Consultez le guide d'utilisation et de saisie EDOF disponible dans PIOF ou sur votre page d'accueil connectée (tableau de bord) EDOF.

9 Sélectionnez l'objectif principal approprié.

Objectif général de la formation

Certification

- Perfectionnement, élargissement des compétences
- Création d'entreprise
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation
- Certification**
- Professionnalisation
- Préparation à la qualification
- (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel

Les objectifs de la formation et le contenu de la formation sont pré-remplis ; vous pouvez les reformuler.

Objectif de la formation

Le permis B permet de conduire une voiture attelée d'une remorque dont le poids ne dépasse pas 750 kg. Son obtention est soumise notamment à des conditions d'âge, de formation et de réussite à un examen.

203 / 3000 Caractères

Contenu de la formation

L'examen du permis de conduire comprend deux épreuves : l'épreuve théorique générale (ETG, appelée "code") et l'épreuve pratique. La réussite à l'épreuve du "code" est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. L'épreuve pratique permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats lui permettent de circuler en toute sécurité. La réussite à l'épreuve du "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une

773 / 3000 Caractères

Conseils pour la rédaction des objectifs et du contenu de la formation :

- Intégrer des verbes d'action pour définir les objectifs visés.
- Vérifier que les objectifs soient effectivement opérationnels (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes).
- Bien expliquer comment va se dérouler la formation et ses différentes étapes
- Faire des phrases courtes (sujet, verbe, complément), précises, qui vont droit au but.

Un texte trop long et mal formulé nuit à la lisibilité et à la compréhension de votre offre !

11

Complétez les champs suivants :

- les points forts de votre prestation « Permis de conduire »
- les résultats attendus

Les points forts de la formation*

Décrire les points forts de la formation

▲ Ce champ est obligatoire pour valider votre formation. 0 / 255 caractères

Résultats attendus de la formation*

Expliquer ce qu'apporte la formation au titulaire

Conseils pour bien renseigner ces champs :

Points forts : mettez en avant les atouts de votre formation, de votre centre ou de vos formateurs. Cela peut être un taux de réussite aux examens, un label, une norme de qualité, une modalité pédagogique innovante, un point fort spécifique, etc.

Résultats attendus de la formation : restez factuel et objectif.

12 Sélectionnez le type de parcours adapté à votre offre.

Type de parcours de formation

96211 - Individualisé

96211 - Individualisé

96212 - Modulaire

96213 - Collectif

96214 - Mixte

13 Enregistrez ou validez votre saisie

Même si vous n'avez pas rempli tous les champs, vous pourrez enregistrer votre saisie en cliquant sur le bouton « **Enregistrer les modifications** »

Annuler

Enregistrer les modifications

Valider

Si des champs obligatoires pour valider la formation ne sont pas remplis, le bouton « Valider » reste inactif.

Votre formation sera au statut « **brouillon** » dans votre catalogue.

Permis de conduire catégorie B

Certification préparée : Permis de conduire catégorie B

Dernière modification : 23 septembre 2019

Opérations

Brouillon

Si tous les champs obligatoires pour valider la formation sont remplis, le bouton « **Valider** » s'active :

Annuler

Enregistrer les modifications

Valider

En cliquant sur le bouton « **Valider** », votre formation passe au statut « **validée** », c'est-à-dire conforme à vos critères de publication.

Permis de conduire catégorie B

Certification préparée : Permis de conduire catégorie B

points forts

Dernière modification : 23 septembre 2019

ID : PCB_identifiant

Opérations

Validée

2. Créer une action « permis de conduire »

Sans reprendre toutes les étapes de saisie d'une action de formation (Vous pouvez consulter le guide « Créer et gérée une action de formation » disponible sur votre portail d'information <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualite/gerer-son-catalogue-de-formation>), ce chapitre présente les spécificités d'une action rattachée à une formation « permis de conduire ».

1

Conditions spécifiques et prérequis

Cette action de formation comporte-t-elle des conditions spécifiques et prérequis ?*

Oui

Non

Détails des conditions spécifiques et prérequis*

Ne pas renseigner ce champ si la formation ne comporte pas de prérequis.

Décrire les conditions spécifiques et prérequis d'accès à la formation

▲ Ce champ est obligatoire pour valider votre action de formation. 0 / 3000 caractères

Oui, l'action de formation « permis de conduire » comporte des conditions et des prérequis spécifiques, pour être éligible au CPF :

- Le titulaire doit avoir l'**âge requis** pour passer le permis.
- Il doit également **ne pas faire l'objet d'une suspension de son permis de conduire** ou d'une interdiction de solliciter un permis.
- Enfin, l'obtention du permis de conduire doit **contribuer à la réalisation d'un projet professionnel ou favoriser la sécurisation du parcours professionnel** du titulaire du compte.

Ces prérequis et conditions spécifiques **doivent être mentionnés** dans le champ concerné.

Modalités d'admission*

- 92002 - Admission sur dossier
- 92003 - Admission sur concours
- 92005 - Admission après entretien
- 92007 - Admission après test
- 92009 - Admission après visite médicale
- 99998 - Plusieurs modalités possibles
- 99999 - Admission sans disposition particulière

▲ La sélection d'un choix est obligatoire pour valider votre action de formation.

En raison des conditions spécifiques et prérequis cités plus haut, il est conseillé aux organismes de formation qui proposent des formations « Permis de conduire » financées par le CPF de demander au stagiaire, en plus de la présentation de sa pièce d'identité, **une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire »**.

Un modèle de cette attestation est proposé dans le guide « [Règles d'éligibilité pour proposer une Offre « Permis de Conduire » sur Moncompteformation.gouv.fr](#) ».

L'organisme de formation devra donc cocher a minima la case « **admission sur dossier** ».


Montant des frais pédagogiques et des frais additionnels

- Les frais, dits « frais pédagogiques » pouvant faire l'objet d'un financement CPF dans le cadre d'un permis de conduire sont :
- Le coût des leçons théoriques et des heures de conduite
- Les frais de passage de la certification, s'ils sont inclus dans les frais pédagogiques
- Le coût de certains documents comme le code de la route, dit "code Rousseau"

Tous les autres frais appliqués par l'organisme de formation doivent être indiqués dans les champs « frais additionnel ».

Cela concerne les frais de dossier, les frais de passage du permis s'ils ne sont pas inclus dans les frais pédagogiques, le coût des livrets d'apprentissage non obligatoires...

Pour rappel, les frais strictement liés à l'acte de restitution du dossier sont interdits. Les frais de transfert font également l'objet d'une interdiction qui ne s'étend toutefois pas aux frais d'inscription dans une nouvelle auto-école, sous réserve qu'ils soient justifiés par des services effectifs.

Montant total des frais additionnels non pris en charge (Optionnel) 

Ce champ est obligatoire si vous avez saisi des détails des frais additionnels non pris en charge.

€ TTC

Détails des frais additionnels non pris en charge (Optionnel)

Ce champ est obligatoire si vous avez saisi un montant des frais additionnels non pris en charge.